

Communiqué de presse

Montrouge, le 28 mai 2025

AUGMENTATION DE CAPITAL 2025 RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Agricole S.A. annonce ce jour le lancement de son opération annuelle d'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Crédit Agricole dans le monde.

Crédit Agricole S.A. va proposer à plus de 190 000 salariés et anciens salariés retraités éligiblesⁱ du groupe Crédit Agricole, une souscription à des actions nouvelles de Crédit Agricole S.A. Dans le cadre de cette augmentation de capital réservée (ACR 2025), le prix de souscription de l'action sera égal à la moyenne arithmétique des cours d'ouverture de l'action du 26 mai au 20 juin 2025 inclus, assortie d'une décote de 20%.

La période de souscription ouvrira le 24 juin et prendra fin le 8 juillet 2025ⁱⁱ.

Les nouvelles actions seront émises le 28 août et seront éligibles au dividende versé au titre de l'exercice 2025.

Le nombre maximal d'actions à émettre est de 32 millions, soit un nominal de 96 millions d'euros.

L'ACR 2025 sera associée à une opération de rachat d'actions visant à compenser son effet dilutif, sous réserve de l'autorisation de la BCE.

L'augmentation de capital réservée 2025 s'inscrit dans la politique de participation des salariés à la performance financière du Groupe.

Contacts presse Crédit Agricole S.A.

Alexandre Barat : 06 19 73 60 28 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain : 06 75 90 26 66 – olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com

 [@Credit_Agricole](https://twitter.com/Credit_Agricole)  [Groupe Crédit Agricole](https://www.linkedin.com/company/groupe-credit-agricole)

ⁱ À l'opération ACR 2025

ⁱⁱ Toutes les dates indiquées dans ce communiqué restent soumises à la décision du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. ou de son délégué.